

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

PREMIER MINISTERE
AUTORITE DE REGULATION
Conseil National de Régulation
Ilot Z Lot n° 14, NOUAKCHOTT
Téléphone: (222) 45 29 12 70
Télécopie: (222) 45 29 12 79
BP: 49 08
Site Web : www.are.mr

Formulaire à Remplir pour les équipements Emetteur/Récepteur

Emplacement de la Station

Nom de la Station :		Rue :	Ville :	
Moughataa :		Wilaya :		Pays :
Classe de Service :	Catégorie de Station :	Type de terrain :	Portée (Km) :	
Altitude de Site (m) :	Azimut(degéré) :	Humidité(GM/m3) :	Latitude :	
Longitude :		Zone de Transmission :		Réseau trans. Mobile : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Réseau Mobile : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Réseau Fixe : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Nature du service :

Informations relatives aux équipements

Nombre d'équipement :	Date de mise en service :	Type d'équipement : Emetteur <input type="checkbox"/> Récepteur <input type="checkbox"/> Emetteur/Récepteur <input type="checkbox"/>		
Indicatif d'Appel :	Marque :	Modèle :	Fabricant :	
Fréquence Tx (MHz) :	Largeur de Bande (MHz) :	Fréquence Rx (MHz) :	Largeur de Bande (MHz) :	

Caractéristiques d'Emetteur

Mode Fréquence Tx : Fixe <input type="checkbox"/> Pas à Pas <input type="checkbox"/> V.Continue <input type="checkbox"/>	Fréquence Inférieure (MHz) :	Fréquence Supérieure (MHz) :
Largeur de Bande (MHz) :	Classe d'Emission de Tx :	Type de Modulation :
Nombre des Canaux :	Espacement entre les Canaux (MHz) :	Puissance Rayonnée (w) :
Puissance Rayonnée Maximum (w) :	Atténuation du 2ème Harmonique (dB) :	Atténuation du 3ème Harmonique (dB) :
Puissance Fournie à l'Antenne (w) :	Type de Puissance :	Ecart Duplexe pour les FH (MHz)

Caractéristiques de Récepteur

Mode Fréquence Rx : Fixe <input type="checkbox"/> Pas à Pas <input type="checkbox"/> V.Continue <input type="checkbox"/>	Fréquence Inférieure (MHz) :	Fréquence Supérieure (MHz) :
Largeur de Bande (MHz) :	Largeur de Bande FI (MHz) :	Classe d'Emission :
Nombre des Canaux :	La Température de Bruit de Système (K) :	Gain de Transmission (dB) :
Sensibilité d'Interférence (dBm) :	Espacement entre les Canaux (MHz) :	Fréq. Intermédiaire (MHz) :
Rapport de Signal / Bruit (dB) :	Sensibilité de Récepteur (dBm) :	Sélectivité de Récepteur (dB) :

NB : les informations en gras sont obligatoires.

Pour les stations terriennes et V-SAT: les fréquences centrales des porteuses, les débits et les positions orbitales des satellites sont obligatoires.